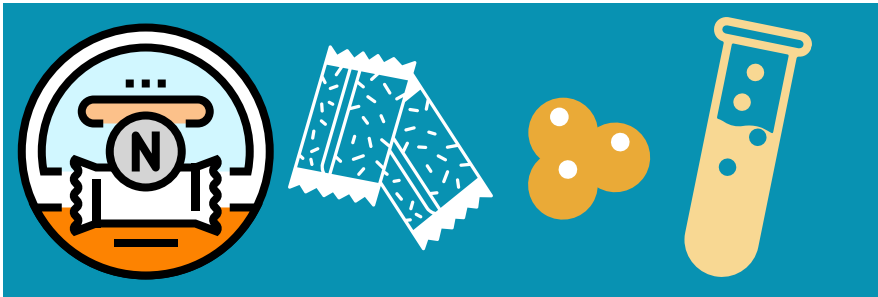


LES SACHETS ET PERLES DE NICOTINE

Contexte et définitions



Les sachets de nicotine sont arrivés en France en 2022 et sont vendus en ligne, dans les bureaux de tabac et enseignes de vapotage. Ces sachets en tissu perméable ne contiennent pas de tabac mais des fibres de polymères imprégnées de nicotine et d'arômes. Ils se placent entre la lèvre supérieure et la gencive et **délivrent de forts taux de nicotine.**

Les perles ou billes de nicotine sont arrivées en 2023 chez les buralistes et sur Internet. Elles sont aromatisées et contiennent pour le moment **un taux unique de 8mg/g de nicotine.** Elles se consomment par voie sublinguale.

Réglementation



Ces produits de la nicotine ne sont pas soumis actuellement aux dispositions encadrant les produits du tabac et du vapotage.

Ils ne sont pas déclarés à l'Agence nationale de sécurité sanitaire et alimentaire nationale (ANSES) et peu d'informations sont disponibles quant à leur composition, leurs émissions ou encore leur toxicité.

Néanmoins n'étant pas des médicaments et étant rattachés à la législation sur les substances vénéneuses ces produits sont normalement interdits à la vente.



Plusieurs pays européens se déjà sont prononcés en faveur d'une **interdiction** ou d'un **renforcement de la réglementation** autour de ces produits.



Les fabricants présentent ces produits comme des alternatives à la cigarette et insistent sur la **possibilité de contourner les interdictions de fumer/vapoter** en consommant ces produits **n'importe où et n'importe quand.**

Ils ne communiquent cependant jamais sur le caractère addictogène de la nicotine.

Un risque d'addiction important

Les sachets délivrent une dose très importante de nicotine : **jusqu'à 20 mg** selon certaines marques ; la teneur d'une cigarette classique étant de **1 à 3 mg**. L'ANSES a par ailleurs émis une alerte concernant la **une hausse des intoxications à la nicotine** chez les jeunes liées à la consommation des sachets.

Cette caractéristique signifie **une entrée très rapide dans la dépendance**, surtout chez les jeunes qui sont la cible principale du marketing de ce produit à travers les nombreux **arômes**, les **offres promotionnelles** et la **distribution gratuite d'échantillons.**

Pour les perles, le taux actuel de nicotine est **insuffisant pour faire sortir une personne fumeuse** de la dépendance mais suffisant pour l'y faire entrer.